



LES ANIMATEURS FORESTIERS du C.E.T.E.F. de la Charente

Pays du Ruffécois et de la Charente Limousine

Yves LACOUTURE - Animateur Forestier C.E.T.E.F.

☎ 05.45.68.79.97 ou 📞 06.08.84.02.85

Ouest Charente

André THILLOU
Technicien Forestier C.R.P.F.
☎ 06.89.87.79.40

Pays d'Horte et Tardoire

Mathieu BERGERON

Animateur Forestier C.E.T.E.F.

☎ 05.45.68.79.97 ou 📞 06.80.88.78.81

*Association pour la Mise en
Valeur des Forêts du Sud
Charente*

☎ 05.45.78.63.21

Talon à conserver : cotisation **2012** réglée le par chèque bancaire n°

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM - Prénom :

Adresse :

☎ 📧 e-mail :

Commune(s) de situation des bois :

Superficie : Essences :

adhère au C.E.T.E.F. de la Charente * adhère à l'atelier du peuplier (détails au verso)

* adhère à l'atelier du noyer (détails au verso)

et joint sa cotisation pour l'année **2012** soit un total de € (détails au verso)

à l'ordre du C.E.T.E.F. de la Charente.

*

Une adhésion à l'atelier du peuplier et/ou à l'atelier du noyer entraîne(nt) obligatoirement une cotisation au C.E.T.E.F.

Fait à le

Signature

Rejoignez le C.E.T.E.F. de la Charente

Année 2012

< 5 ha	=	15 €
5 à 10 ha	=	25 €
11 à 25 ha	=	38 €
+ 25 ha	=	50 €

Cotisation de soutien = 100 € et plus
Adhésion à l'atelier du peuplier = 20 €
Adhésion à l'atelier du noyer = 15 €

* L'ADEP et L'ADNB sont des groupes techniques désormais rattachés à notre association. Ils pourront ainsi poursuivre leurs actions de vulgarisation liées respectivement aux peupliers et aux noyers/feuillus précieux. En validant les adhésions complémentaires à l'ADEP et/ou à l'ADNB vous continuerez à être informés des animations proposées auparavant par ces organismes et à bénéficier des conseils pratiques des animateurs et techniciens forestiers en place dans votre département.

C.E.T.E.F. de la Charente

20, rue Léonard Jarraud – 16000 ANGOULÊME

☎ 05.45.68.79.97 – ☎ 05.45.69.31.87 - cetef-16@foretpriveefrancaise.com



Association Loi 1901
N° d'Agrément : 77/66
N° Siret : 414.254.102.000.18
Siège social : Mairie de Rognac

Président : M. Jean-Pierre AUXIRE
Trésorier : M. Pierre LANDRÉ
Secrétariat : M^{me} Corine NICOLAS



Pour la gestion et le développement durable de la forêt charentaise